

Pesticides, arrêtons au plus vite d'y recourir !

Pour Natagora, il n'est plus acceptable de soutenir un système de gestion de la nature qui porte directement atteinte à la biodiversité mais aussi à la santé humaine.

La Belgique doit transposer la Directive européenne 2009/128/CE instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable dite « Directive Cadre Pesticides » (DCP) et définir un plan d'action national (en abrégé NAPAN) qui devra être communiqué à la Commission européenne pour le 26 novembre 2012 au plus tard.

Si la Belgique ne veut pas être soumise à des astreintes financières, elle doit donc agir, et vite ! Dans ce cadre, Natagora a décidé de rappeler les enjeux relatifs aux pesticides sous l'angle des aspects environnementaux liés aux pesticides.

1. Natagora insiste sur l'information et la sensibilisation du grand public

La contamination des milieux naturels par les pesticides est notamment liée à l'usage de ceux-ci par les particuliers via l'application des produits sur les pelouses et jardins, le nettoyage des fonds de pulvérisateur ou encore l'élimination inadaptée des pesticides et de leurs récipients. Pourtant, le grand public ne semble pas encore suffisamment conscient des risques encourus tant pour l'environnement (contamination des eaux, toxicité vis-à-vis des insectes, etc.) que pour la santé humaine (intoxication aiguë ou à de très petites doses sur de longues périodes).

Les campagnes d'information ne semblent pas encore assez ciblées aujourd'hui. **Tout comme la problématique de l'usage du tabac il y a quelques années, des campagnes d'information et de sensibilisation focalisées sur les dangers des pesticides sont indispensables et devraient être développées plus largement.** Natagora propose plusieurs pistes : renforcement des structures d'information et de sensibilisation existantes ; labellisation des jardineries et entreprises de parc et jardin engagées vers un objectif « zéro pesticide » ; mise en œuvre d'un accès restreint à ces produits ; sensibilisation des citoyens à la beauté et à l'intérêt de la nature sauvage et ordinaire.

2. Natagora plaide pour un objectif long terme « zéro pesticide »

Outre les mesures d'information et de sensibilisation aux particuliers, différentes mesures peuvent être prises, particulièrement par rapport aux professionnels.

Tout d'abord, la **protection du milieu aquatique et de l'eau potable** constitue un des enjeux majeurs dans l'utilisation des pesticides. L'ensemble des masses d'eau sont susceptibles d'être impactées par les pesticides et toutes sont susceptibles, à un moment ou à un autre, d'être en contact avec les populations. Une des mesures concrètes pour assurer une protection

effective des eaux réside dans l'établissement de bandes tampons suffisamment larges (12 mètres) le long des cours d'eau.

Ensuite, deux types de **zones particulièrement sensibles** méritent une attention particulière : les zones utilisées par le grand public et les zones spécifiques de préservation de la nature (sites Natura 2000 et réserves naturelles). Malgré une interdiction de l'emploi d'herbicides sur certains biens publics et certaines initiatives mises en œuvre pour amener les pouvoirs publics, principalement les communes, à ne plus recourir aux pesticides, de nombreux progrès sont encore à faire pour diminuer drastiquement l'utilisation de pesticides par les pouvoirs publics. Sur ce point, Natagora soutient une interdiction générale d'usage des pesticides dans la gestion des espaces publics. Concernant les sites Natura 2000, Natagora réitère sa demande d'une interdiction d'utilisation de pesticides et d'herbicides. Par ailleurs, Natagora propose de clarifier la situation en réserve naturelle (qu'elles soient agréée, domaniale, forestière, appartenant à un propriétaire privé ou public) pour aller vers une interdiction générale d'utilisation des pesticides dans toutes les réserves naturelles.

Enfin, en ce qui concerne l'agriculture et la **lutte intégrée** en particulier, si les propositions de principes formulées par la DCP sont encourageantes (bonnes pratiques de culture, avertissements, seuils d'intervention, méthodes alternatives, choix des pesticides, niveau d'utilisation, etc.), il faudrait les soutenir davantage et les concrétiser (limitation du recours aux pesticides par le raisonnement des traitements en fonction de seuils et la mise en œuvre de méthodes alternatives, encadrement des agriculteurs, etc.).

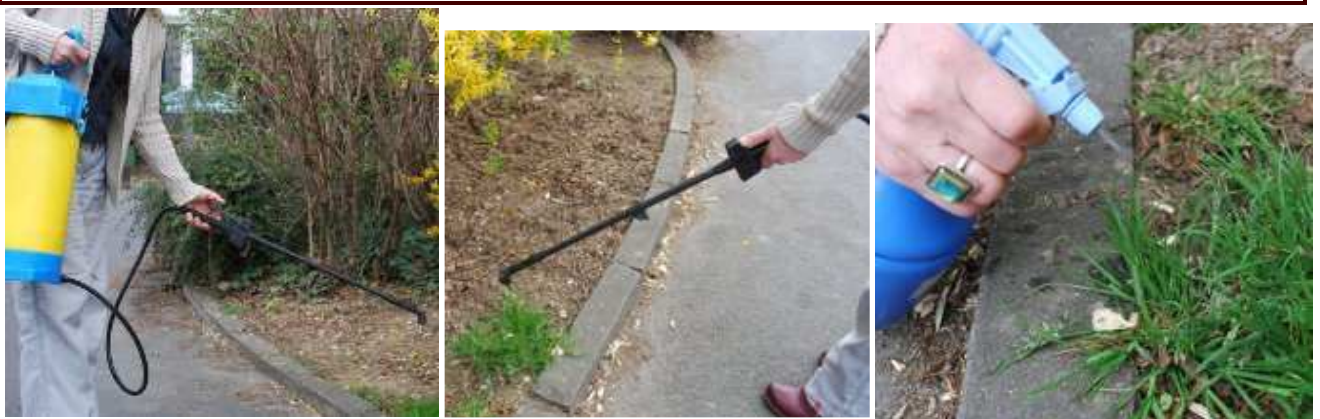
En résumé, l'objectif doit être à terme l'abandon total, après une période transitoire, de l'utilisation des pesticides tant par les particuliers que par les professionnels.

Pour en savoir plus sur la position de Natagora sur les pesticides

Natagora résume les principaux enjeux relatifs aux pesticides, tout en formulant des recommandations dans une **position générale** publiée sur son site :

<http://www.natagora.be/pesticide>

Vous trouverez également sur www.natagora.be/pesticide des conseils concrets afin d'éviter l'usage des pesticides !



Photos : Natagora

Note à l'attention des journalistes :

> **Contacts Presse** : Département Politique générale de Natagora asbl

Joëlle Piraux & Lucie Renuart

Tel. : +32(0)81/390.742 ou +32(0)81/390.743

Email : [polgen\(at\)natagora.be](mailto:polgen@natagora.be)

> **Photos** :

Afin d'illustrer vos articles concernant ce communiqué de presse, n'hésitez pas à télécharger nos visuels : [Cliquez ici](#) (Photos : Natagora)

Natagora est une association de protection de la nature active en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : enrayer la dégradation de la biodiversité et reconstituer un bon état général de la nature, en équilibre avec les activités humaines. Natagora crée des réserves naturelles (plus de 4300 hectares), défend la nature au quotidien et organise, tout au long de l'année, des balades de découverte, des chantiers de gestion d'espaces naturels, des stages, des formations...

